



Pixium Vision annonce son chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 2014

Paris, le 14 Novembre 2014 – Pixium Vision (FR0011950641 - PIX), société qui développe des systèmes de restauration de la vision (SRV) innovants pour permettre aux personnes ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome, annonce aujourd'hui la publication de son chiffre d'affaires des neuf premiers mois de l'année 2014.

Bernard Gilly, Président Directeur Général et co-fondateur de Pixium Vision, déclare : « *Après un premier semestre 2014 très intense, avec notamment la réussite de l'introduction en bourse de la société sur Euronext Paris, les équipes de Pixium Vision restent focalisées sur l'exécution de la stratégie et notamment la préparation de la commercialisation d'IRIS, premier système de restauration de la vision de la société, dont les premières ventes devraient avoir lieu avant la fin de 2015.* »

Chiffre d'affaires des neuf premiers mois

En milliers d'euros	Neuf premiers mois	
	2014	2013
Produits opérationnels	1 564,3	944,7

Synthèse du tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	Neuf premiers mois	
	2014	2013
Trésorerie, équivalents de trésorerie à l'ouverture	9 420,2	3 088,6
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie	33 383,6	(1 475,4)
<i>dont flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles</i>	(7 538,6)	(3 751,3)
Trésorerie, équivalents de trésorerie à la clôture	42 803,6	1 613,1

Au cours des neuf premiers mois de 2014, les **produits opérationnels** de la Société se sont élevés à 1,56 million d'euros, en hausse de 66% d'une année sur l'autre. Cette augmentation, générées par le crédit impôt recherche, est liée d'une part, au lancement récent de l'activité et d'autre part, au démarrage des essais cliniques sur IRIS₅₀[®] dans la deuxième moitié de l'année 2013.

La consommation de **trésorerie liée aux activités opérationnelles** au 30 septembre 2014 s'est élevée à 7,54 millions d'euros contre une consommation de 3,75 millions d'euros sur la même période en 2013. Cette augmentation est liée aux efforts de développement de la Société et au lancement du programme clinique d'IRIS₅₀[®] en Europe.

Au 30 septembre 2014, la **situation nette de trésorerie** de Pixium Vision s'élevait à 42,8 million d'euros, comparés à 1,61 millions d'euros à la même date en 2013. Cette augmentation significative est liée à l'encaissement au cours de l'été 2014 d'un montant net de 37,5 millions d'euros liés à l'introduction en bourse de la Société sur Euronext, ainsi qu'à l'exercice des BSA Tranche 2 du tour de financement de novembre 2013.

Contacts

Pixium Vision

Pierre Kemula, CFO
contact@pixium-vision.com
+33 1 76 21 47 30

Relations Investisseurs / Relations Presse

Citigate Dewe Rogerson

Lucie Larguier – Laurence Bault (Paris)
Mark Swallow – David Dible (Londres)
pixium-vision@citigatedr.co.uk / pixium-vision@citigate.fr
+33 1 53 32 84 78 / +44 20 7282 2948

Relations Presse Hors investisseurs

NewcapMedia
Annie-Florence Loyer – Nadège Le Lezec
afloyer@newcap.fr / nlelezec@newcap.fr

A propos de Pixium Vision (www.pixium-vision.com)

Pixium Vision développe des systèmes de restauration de la vision (SRV) innovants pour permettre aux personnes ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome. Les SRV de Pixium Vision sont des systèmes composés de plusieurs éléments de haute technologie associés à une intervention chirurgicale et à une période de rééducation. Ils visent à offrir à terme aux patients une vision aussi proche que possible de la normale.

Le SRV IRIS[®] est actuellement en phase d'essais cliniques dans plusieurs centres en Europe. Les patients supportent bien leur implant à ce jour et des améliorations de la perception visuelle des patients aveugles sont observées. Les résultats de ces études seront utilisés pour déposer une demande de marquage CE. Sous réserve d'obtention du marquage CE, la commercialisation d'IRIS[®] devrait débuter en 2015.

Pixium Vision développe également PRIMA, un implant sous-rétinien, qui est actuellement à un stade préclinique. La société envisage de commencer les essais cliniques de PRIMA en Europe en 2016.

La société est certifiée ISO 13485.



Pixium Vision est coté sur Euronext (Compartiment C) à Paris.
ISIN: FR0011950641 ; Mnemo: PIX

IRIS[®] est une marque déposée de Pixium-Vision SA

Avertissement :

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à Pixium Vision et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de Pixium Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives.

Pixium Vision émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de Pixium Vision et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer au chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base de la Société enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro I. 14-030 le 12 mai 2014 et au chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'Offre » de la note d'opération, lesquels peuvent être consultés sur les sites de l'Autorité des marchés - AMF (www.amf-france.org) et de Pixium Vision (www.pixium-vision.com).

DESCRIPTION DES FAITS MARQUANTS

Au cours des neuf premiers mois 2014, les faits marquants incluent :

- **Le 26 mars 2014**, Pixium Vision a annoncé la nomination de Khalid Ishaque, spécialiste de renommée mondiale de la neuromodulation, en tant que Directeur Général Délégué.
- **Le 24 avril 2014**, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire (l'AGOAE) a décidé le regroupement par six (6) des actions ordinaires composant le capital de Pixium Vision à compter de la première cotation des actions de la Société sur Euronext à Paris.

En conséquence, à la date de première cotation des actions de la Société sur Euronext, le capital social qui s'établissait alors à la somme de 477.873,24 euros dont le montant restait inchangé (divisé alors en 47.787.324 actions ordinaires de valeur nominale de 0,01 euro) a été divisé en 7.964.554 actions ordinaires de valeur nominale de 0,06 euro.

- **Le 13 mai 2014**, Pixium Vision a annoncé l'enregistrement de son document de base par l'Autorité des marchés financiers (AMF) en date du 12 mai 2014, sous le numéro I.14-030. Cet enregistrement a marqué la première étape de son projet d'introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, sous réserve de la délivrance par l'AMF d'un visa sur le prospectus relatif à l'opération.
- **Le 21 mai 2014**, Pixium Vision a annoncé la nomination de Pierre Kemula au poste de Directeur Financier.
- **Le 3 juin 2014**, Pixium Vision a annoncé le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Euronext Paris – Compartiment C). Le visa 14-257 a été apposé le 2 juin dernier par l'AMF sur le prospectus relatif à l'introduction en bourse des actions de Pixium Vision, comprenant un document de base enregistré le 12 mai 2014 sous le numéro I.14-030 et une note d'opération (incluant le résumé du prospectus). L'introduction a donné lieu à une Offre à Prix Ouvert pour les investisseurs particuliers et à un Placement Global destiné aux investisseurs institutionnels (en dehors des Etats-Unis) et comprenait une clause d'extension et une option de surallocation.
- **Le 17 juin 2014**, Pixium Vision a annoncé le succès de son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Euronext Paris), avec une levée brute de 34,5 millions d'euros. Le Conseil d'Administration du 17 juin 2014 a décidé l'exercice intégral de la clause d'extension. Pixium Vision a ainsi émis 4 166 666 actions nouvelles (après mise en œuvre de la Clause d'Extension à hauteur de 543.478 actions nouvelles complémentaires) au prix de 8,28 euros par action. Sur la base du prix de l'offre, la capitalisation boursière de la Société ressort à 100,4 millions d'euros.
- **Le 24 juin 2014**, Pixium Vision a confirmé être éligible au dispositif du PEA-PME.
- **Le 2 juillet 2014**, Pixium Vision a annoncé avoir reçu la certification ISO 13485:2012. Les champs d'application de cette certification couvrent la conception, le développement, la fabrication et la distribution des systèmes de restauration de la vision IRIS[®] et PRIMA. Dans le cadre de sa politique d'excellence, Pixium Vision a mis en place un système de management de la qualité afin de s'assurer que l'ensemble des produits soient inspectés et testés par un personnel qualifié à chaque étape du processus de fabrication. L'organisme notifié international DEKRA a ainsi constaté et validé le respect du système qualité et des exigences réglementaires, la maîtrise des procédés spéciaux et l'analyse du risque sur l'ensemble de la chaîne de valeur des produits.
- **Le 17 juillet 2014**, Pixium Vision a annoncé que Société Générale et Jefferies International, en leur qualité de Chefs de Filer et Teneurs de Livres, agissant au nom et pour le compte des Garants ont exercé à 95,8% l'option de sur-allocation, donnant lieu à l'émission de 598 575 actions nouvelles supplémentaires au prix de l'offre, soit 8,28 euros. En conséquence, après exercice de l'option de sur-allocation, le nombre total d'actions émises dans le cadre de l'introduction en bourse sur Euronext Paris (compartiment C) s'élève à 4 765 241, portant la taille brute de l'offre à 39,5 millions euros.

Les fonds levés dans le cadre de cette introduction en bourse vont permettre à Pixium Vision de poursuivre sa stratégie et notamment de financer le développement clinique et le lancement commercial d'IRIS[®] en Europe et aux Etats-Unis, ainsi que le développement clinique et l'obtention des autorisations réglementaires de mise sur le marché en Europe du système PRIMA.

- **Le 17 juillet 2014**, Pixium Vision a confié à la société de bourse Gilbert Dupont, à compter du 18 juillet 2014 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur les titres Pixium Vision admis aux négociations sur Euronext Paris (Compartiment C). La société a affecté 300 000 euros à la mise en œuvre du contrat de liquidité.

Faits marquants postérieurs à la clôture :

- **Le 28 Octobre 2014**, Pixium Vision a annoncé sa participation à la conférence annuelle sur les innovations en ophtalmologie de l'association Ophta Biotech, une plate-forme collaborative au service des patients malvoyants qui regroupe les acteurs académiques et privés, ainsi que des associations de patients.